



Feu d'artifice

Le feu d'artifice offert par la Commune de Miniac-Morvan dans le cadre de la Fête Nationale sera proposé par la société Brezac, et sera mis en musique. Le thème musical choisi cette année sera « les symphonies classiques ».

Il sera tiré à la tombée de la nuit vers 23h00.

Accès libre et gratuit à partir du stade Jean Fantou et de l'Espace Bel-Air.

Dès 19h00, une soirée moules-frites sera proposée par le Comité des Fêtes, suivie d'un bal populaire.

Dossier suivi par :

Alban SORETTE et Hubert GOGER

02 99 58 51 77

communication@mairie-miniac-morvan.fr

